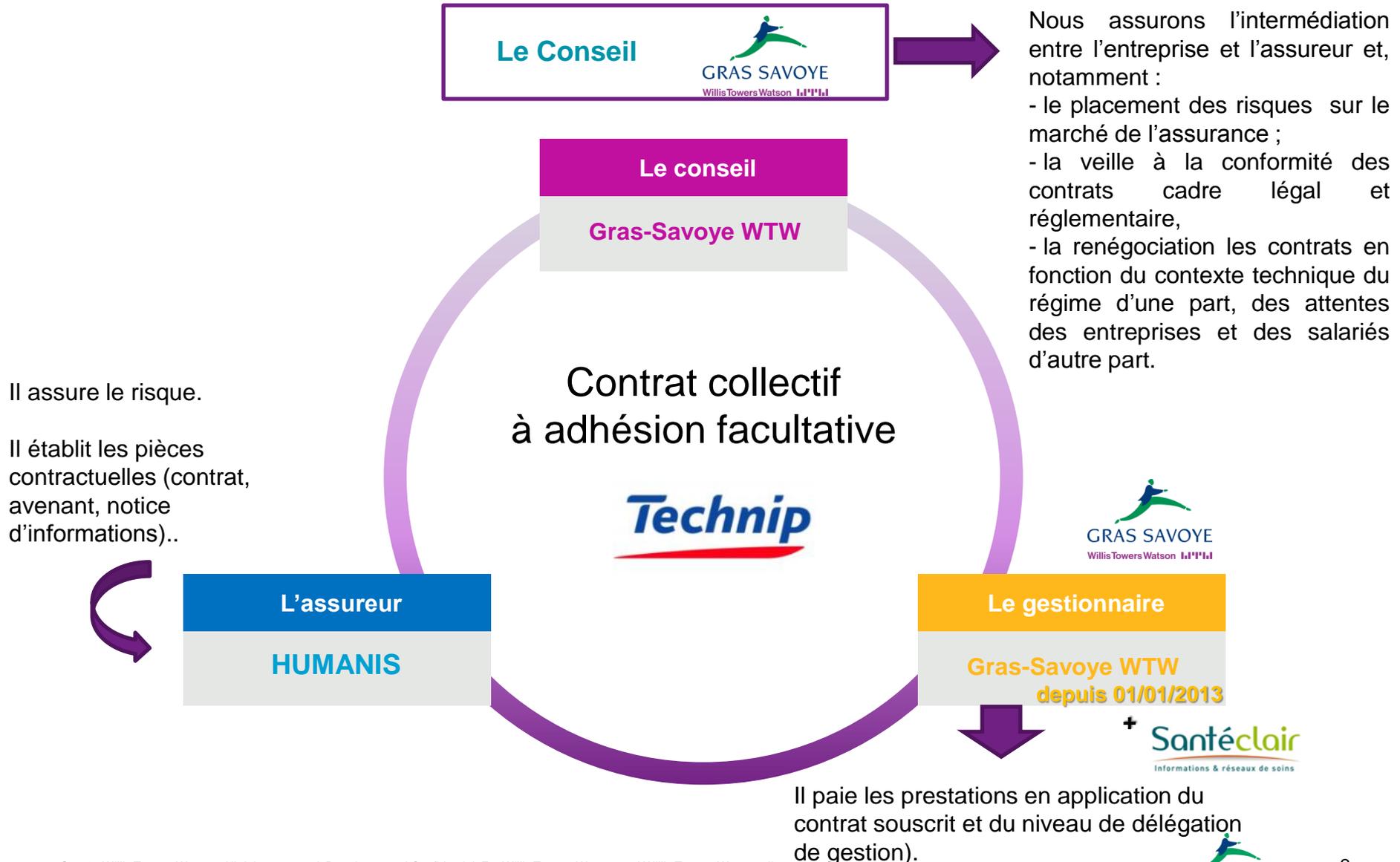


# TECHNIP

Réunion d'information au profit des  
MAINTIENS DE GARANTIES

Le 20 Octobre 2016

# Les différents intervenants à votre contrat



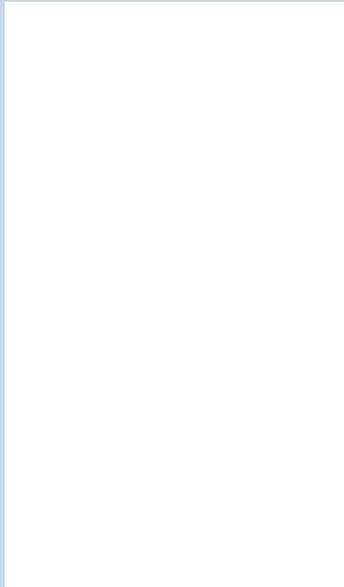
## CONTEXTE

- Appel d'offres frais de santé organisé par le Groupe de Travail sur la Mutuelle Technip pour une mise en application au 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Plusieurs organismes d'assurance saisis ;
- Allianz a remporté l'appel d'offres et sera l'assureur de votre contrat Frais de Santé au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Quels Impacts pour vous ?

- Aménagements des garanties sur certains postes (consultation, visites, frais de séjour...)
- Une meilleure prise en charge de la chambre particulière
- Réintégration des garanties extra contractuelles (*médecines douces, soutien psychologique et psychomoteur, actes hors nomenclatures...*)
- Reconduction du réseau de soins Santéclair ;
- Des cotisations Frais de santé diminuées ;
- Taux garantis sur 3 ans (hors évolutions législatives) ;
- Un nouvel Assureur Allianz ;
- Une gestion de vos remboursements inchangée ;

# LE CONTRAT RESPONSABLE



# LE CONTRAT RESPONSABLE – LE DISPOSITIF EXISTANT



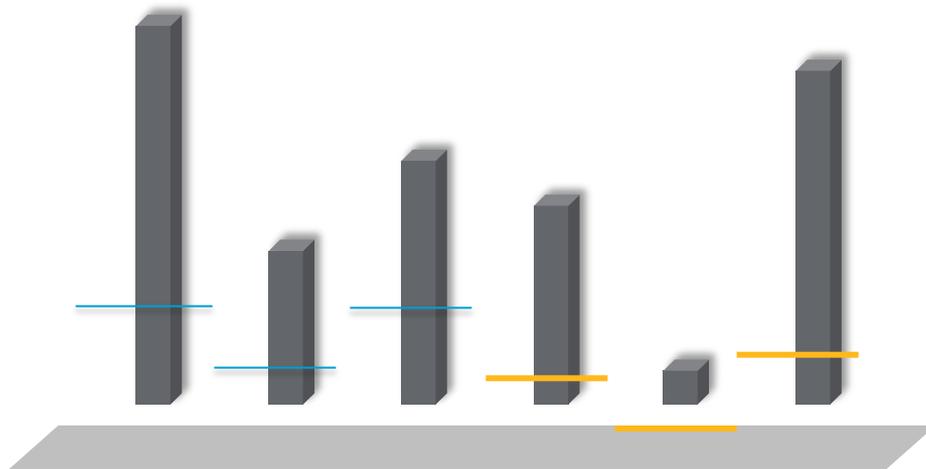
## Article L.871-1 du Code de la Sécurité sociale

**Objectif :** Responsabiliser les patients pour limiter les dépenses de soins.

**Remboursement minimum de certaines dépenses médicales**

**Mise en place du parcours de soins (médecin traitant)**

**Mise en place de pénalités en cas de non respect du parcours de soins non prises en charge par la complémentaire**



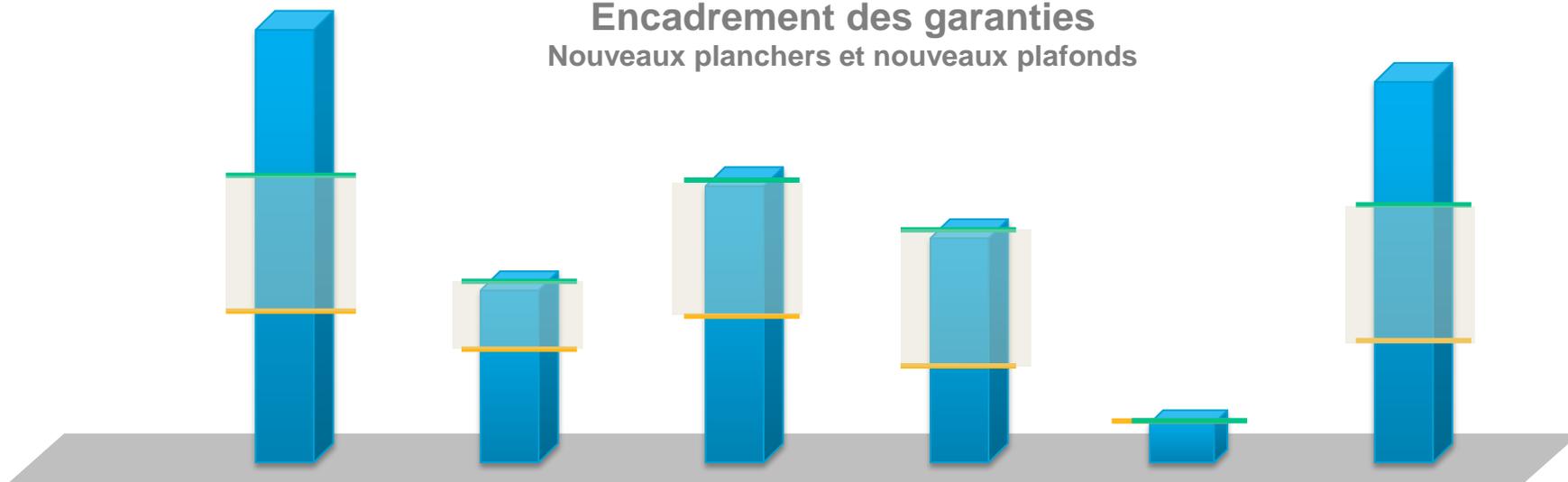
Un cahier des charges a été établi puis progressivement renforcé jusqu'aux dernières modifications intervenues avec la loi de financement de la Sécurité sociale 2014.

# LE CONTRAT RESPONSABLE - LE NOUVEAU DISPOSITIF



- 2015** : Premières mises en conformité...
- Décret 18 nov. 2014** : Définition des plafonds de prise en charge
- Art.14 LRFSS 2014 - août 14** : Date d'entrée en vigueur + différenciation des niveaux de remboursements si CAS /non-CAS
- Art. 56 LFSS 2014** : Annonce du nouveau cahier des charges du « contrat responsable »

## Encadrement des garanties Nouveaux planchers et nouveaux plafonds



Les garanties devront respecter un «tunnel» de remboursement pour garantir le caractère responsable du régime

# LE CONTRAT RESPONSABLE : LES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

La prise en charge des dépassements d'honoraires varie selon que le médecin a adhéré ou non au contrat d'accès aux soins

## Actes concernés

Consultations de généralistes, spécialistes, visites, actes techniques médicaux, actes de radiologie, chirurgie, honoraires médicaux et chirurgicaux

## Le contrat d'accès aux soins

**Pouvoirs Publics : Objectif de réduction du renoncement aux soins / assurés**  
**Médecins : Limitation des dépassements en contrepartie d'avantages**  
(allègement de charges, revalorisation de certains actes, etc...)

## L'identification CAS / NON CAS

**Pour l'assuré : annuaire.sante.ameli.fr**  
**Pour Gras Savoye : information transmise par la Sécurité sociale**

## Le plafonnement NON CAS

- En 2015 et 2016 : TM + 125 % BR
- A c/ du 1<sup>er</sup> janvier 2017 : TM + 100 % BR

# AMENAGEMENTS DE GARANTIES AU 1<sup>er</sup> janvier 2017

DETAIL DES POSTES DE GARANTIES MODIFIES AU 01/01/2017	GARANTIES ACTUELLES (en complément des prestations de la Sécurité Sociale)		GARANTIES AU 01/01/2017 (en complément des prestations de la Sécurité Sociale)	
	Secteur Conventionné	Secteur Non Conventionné	Secteur Conventionné	Secteur Non Conventionné
<b>MEDECINE COURANTE</b>				
Consultations & visites (1)				
Généralistes adhérents au CAS	30 % BR + 95 % du reste à charge		200 % BR	
Généralistes non Adhérents au CAS	30 % BR + 95 % du reste à charge dans la limite de 225 % BR - MR (200 % BR - MR à c/ 01/01/2017)		TM + 100 % BR	
Spécialistes et Professeurs adhérents au CAS	75 % BR + 95 % du reste à charge	Néant	400 % BR	Néant
<i>Spécialistes et Professeurs non Adhérents au CAS</i>	75 % + 95 % du reste à charge dans la limite de 225 % BR - MR (200 % BR - MR à c/ 01/01/2017)	Néant	TM + 100 % BR	TM sur la base du TO
Actes de spécialités Pratique médicale courante (acte en K) (1)				
Adhérents au CAS	200 % BR + 95 % du reste à charge		200 % BR	
<i>Non Adhérents au CAS</i>	200 % BR + 95 % du reste à charge dans la limite de 225 % BR - MR (200 % BR - MR à c/ 01/01/2017)		TM + 100 % BR	
Analyses et laboratoires (1)	60 % BR + 95 % du reste à charge		200 % BR	
Prélèvements (1)	200 % BR + 95 % du reste à charge		200 % BR	
Radiologie (1)				
Adhérents au CAS	70 % BR + 95 % du reste à charge		200 % BR	
<i>Non Adhérents au CAS</i>	70 % BR + 95 % du reste à charge dans la limite de 225 % BR - MR (200 % BR - MR à c/ 01/01/2017)		TM + 100 % BR	
Soins par auxiliaires médicaux (kinés, infirmiers, orthophonistes, orthopédistes, pédicures)	40 % BR + 95 % du reste à charge	Néant	200 % BR	TM sur la base du TO

(1) Ces garanties sont impactées par les dispositions dites "contrats responsables" (obligations de prise en charge minimale et maximale et exclusions de prise en charge minimale), répondant aux obligations définies par la loi du 13 août 2004 et des décrets n° 2014-1025 du 8 septembre 2014 et n° 2014-1374 du 18 novembre 2014.

FR = Frais Réels ; TM = Ticket Modérateur ; BR = Base de Remboursement de la Sécurité Sociale ; TO = Tarif Opposable ; PMSS = Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale estimé en 2017 : 3,269 € ;  
RSS = Remboursement de la Sécurité Sociale ; CAS = Contrat d'Accès aux Soins

# AMENAGEMENTS DE GARANTIES AU 1<sup>er</sup> janvier 2017 (suite)

DETAIL DES POSTES DE GARANTIES MODIFIES AU 01/01/2017	GARANTIES ACTUELLES (en complément des prestations de la Sécurité Sociale)		GARANTIES AU 01/01/2017 (en complément des prestations de la Sécurité Sociale)	
	Secteur Conventionné	Secteur Non Conventionné	Secteur Conventionné	Secteur Non Conventionné
<b>HOSPITALISATION MEDICALE ET CHIRURGICALE</b>				
Hospitalisation chirurgicale : salle d'opération, prix de journée	100 % des FR		100 % des FR dans la limite de 500 % BR	
Hospitalisation médicale : prix de journée	100 % des FR	7,5 % du PMSS par jour dans la limite de 100 % des FR	100 % des FR dans la limite de 500 % BR	7,5 % du PMSS par jour dans la limite de 100 % des FR
Chambre particulière	2 % du PMSS par jour (soit 64,36 € - valeur 2016)		2,20 % du PMSS par jour (soit 71,92 € - valeur 2017)	
<b>MATERNITE</b>				
Hospitalisation chirurgicale et médicale à l'exception des honoraires	100 % des FR		100 % des FR dans la limite de 500 % BR	

FR = Frais Réels ; TM = Ticket Modérateur ; BR = Base de Remboursement de la Sécurité Sociale ; TO = Tarif Opposable ; PMSS = Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale estimé en 2017 : 3,269 €) ;  
RSS = Remboursement de la Sécurité Sociale ; CAS = Contrat d'Accès aux Soins

# AMENAGEMENTS DE GARANTIES AU 1<sup>er</sup> Janvier 2017 (suite)

## Actes « hors nomenclature » intégrés dans le régime obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Actes et soins médicaux non pris en charge par la Sécurité sociale.	
Ostéopathes, Méthode Mézières, Diététiciens, acupuncteurs, chiropracteurs et étioopathes reconnus professionnellement et habilités à effectuer de tels actes	<b>1,50%</b> du P.M.S.S. par séance, pour les 5 premières séances par an et par bénéficiaire, Et, <b>40 euros</b> par séance, pour les 4 séances suivantes par an et par bénéficiaire pour l'ensemble des actes.
Psychomotricité, Psychothérapie, Psychologie pour un Adulte	<b>30 euros par séance</b> , dans la limite de <b>600 euros</b> par an et par bénéficiaire, pour l'ensemble des actes.
Psychomotricité, Psychothérapie, Psychologie pour un enfant à charge	
Radiologie (ostéodensitométrie, scanner dentaire)	<b>50 euros</b> par prestation, dans la limite de <b>200 euros</b> par an et par bénéficiaire, pour l'ensemble des actes.
Analyses	<b>50%</b> des frais réels, dans la limite de <b>90 euros</b> par an et par
Patch et traitements anti-tabac	<b>120 euros</b> par an et par bénéficiaire
Pilule contraceptive prescrite médicalement	<b>60%</b> des frais réels, dans la limite de <b>60 euros</b> par an et par

## Taux de cotisations

	2016	2017 à 2019*
Par Adulte	<b>3,84 % PMSS<sup>2</sup></b> <i>Soit 123,57 € en 2016</i>	<b>3,72 % PMSS<sup>2</sup></b> <i>Soit 121,60 € au 1<sup>er</sup> janvier 2017</i>
Par Enfant	<b>2,375 % PMSS<sup>2</sup></b> <i>Soit 76,43 € en 2016</i>	<b>2,29 % PMSS<sup>2</sup></b> <i>Soit 74,86 € au 1<sup>er</sup> janvier 2017</i>

(<sup>2</sup>) PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité sociale évoluant au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.  
 Valeur 2016 : 3 218 € - Valeur 2017 : 3.269 € (*revalorisation annoncée par la Commission des Comptes de la S.S. : + 1,6 %*)

(\* ) Taux garantis sur 3 ans (hors évolutions législatives)

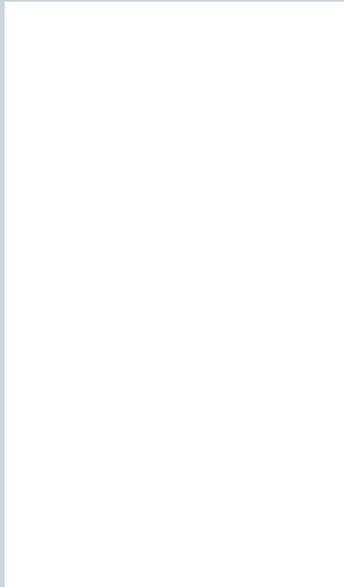
## Exemple de remboursement d'une consultation Généraliste CAS / NON CAS

	Consultation Généraliste Secteur conventionné 1 ou 2 - en parcours de soins			
	Depuis le 01/02/2015 : Médecin CAS	Depuis le 01/02/2015 : Médecin NON-CAS	Médecin CAS à compter du 01/01/2017	Médecin NON-CAS à compter du 01/01/2017
<b>Garanties contractuelles en complément de la sécurité sociale</b>	30 % BR + 95 % du reste à charge	30% BR + 95% du reste à charge dans la limite de 225% BR - MR	200% BR	TM +100% BR
<b>Base de remboursement de l'Assurance Maladie</b>	23 €	23 €	23 €	23 €
<b>Exemple de dépense réelle →</b>	<b>45 €</b>	<b>70 €</b>	<b>45 €</b>	<b>70 €</b>
<b>Remboursement Sécurité Sociale maximum</b>	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €
<b>Remboursement complémentaire maximum</b>	27,80 €	35,65 €	28,90 €	29,90 €
<b>Remboursement total (Sécurité Sociale + complément)</b>	42,90 €	50,75 €	44,00 €	45,00 €
<b>Reste à charge (incluant la participation forfaitaire de 1€ non prise en charge par les contrats complémentaires)</b>	<b>2,10 €</b>	<b>19,25 €</b>	<b>1,00 €</b>	<b>25,00 €</b>

# Exemple de remboursement d'une consultation Spécialiste CAS / NON CAS

<b>Consultation Spécialiste</b> <b>Secteur conventionné 1 ou 2 - en parcours de soins</b>				
	Remboursement Actuel Médecin CAS	Remboursement Actuel Médecin NON-CAS	Médecin CAS à compter du 01/01/2017	Médecin NON-CAS à compter du 01/01/2017
<b>Garanties contractuelles en complément de la sécurité sociale</b>	75 % BR + 95 % du reste à charge	75% BR + 95% du reste à charge dans la limite de 225% BR - MR	400% BR	TM +100% BR
<b>Base de remboursement de l'Assurance Maladie</b>	23 €	23 €	23 €	23 €
<b>Exemple de la dépense réelle →</b>	<b>65 €</b>	<b>100 €</b>	<b>65 €</b>	<b>100 €</b>
<b>Remboursement Sécurité Sociale maximum</b>	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €
<b>Remboursement complémentaire maximum</b>	47,32 €	35,65 €	48,90 €	29,90 €
<b>Remboursement total (Sécurité Sociale + complément)</b>	62,42 €	50,75 €	64,00 €	45,00 €
<b>Reste à charge (incluant la participation forfaitaire de 1€ non prise en charge par les contrats complémentaires)</b>	<b>2,58 €</b>	<b>49,25 €</b>	<b>1,00 €</b>	<b>55,00 €</b>

# DISTINGUER UN MEDECIN CAS D'UN MEDECIN NON CAS



# Comment différencier un médecin CAS\* d'un médecin Non CAS\* ?

(\*) CAS : Contrat d'Accès au Soins).

Information disponible sur le site [annuaire.sante.ameli.fr](http://annuaire.sante.ameli.fr)

Je recherche :

Un professionnel de santé  
Un médecin, un chirurgien-dentiste, une infirmière...

Un établissement de soins  
Un hôpital, une clinique...

Je renseigne au moins 1 des 3 critères ci-dessous :

**Nom**  
Saisissez le nom du professionnel de santé ou de l'établissement.  
Ex : Durand, Jean Dupont

**Profession**  
Saisissez la profession ou sélectionnez-la dans la liste.  
Ex : Ophtalmologiste

**Acte**  
Saisissez l'acte ou sélectionnez-le dans la liste.  
Ex : chirurgie de l'œil

**Type d'honoraires**  
Qu'est-ce que c'est ?  
Sélectionner un type d'honoraires

**Carte Vitale** > En savoir plus  
Indifférent

**Femme/Homme**  
Indifférent

Je recherche :

Un professionnel de santé  
Un médecin, un chirurgien-dentiste, une infirmière...

Un établissement de soins  
Un hôpital, une clinique...

Je renseigne au moins 1 des 3 critères ci-dessous :

**Nom**  
Saisissez le nom du professionnel de santé ou de l'établissement.  
Ex : Durand, Jean Dupont

**Profession**  
Saisissez la profession ou sélectionnez-la dans la liste.  
Ex : Ophtalmologiste

**Acte**  
Saisissez l'acte ou sélectionnez-le dans la liste.  
Ex : chirurgie de l'œil

**Type d'honoraires**  
Qu'est-ce que c'est ?  
Sélectionner un type d'honoraires

**Carte Vitale** > En savoir plus  
Indifférent

**Femme/Homme**  
Indifférent



Sélectionner dans la case « type d'honoraires » : **Honoraires avec dépassements maîtrisés (contrat d'accès aux soins)**

**Type d'honoraires**  
Qu'est-ce que c'est ?  
Sélectionner un type d'honoraires

Indifférent

Indifférent

Honoraires sans dépassement

**Honoraires avec dépassements maîtrisés (contrat d'accès aux soins)**

Honoraires libres

Non conventionné

**1 BARUGEL**  
Honoraires avec dépassements maîtrisés (contrat d'accès aux soins)  
Conventionné secteur 2 avec contrat d'accès aux soins

**2 BARUGEL ERIC**  
Honoraires avec dépassements maîtrisés (contrat d'accès aux soins)  
Conventionné secteur 2 avec contrat d'accès aux soins

2.2 km

Rechercher

# Vérifier si mon médecin est un médecin CAS (Signataire du Contrat d'Accès au Soins)

Je recherche :



Je renseigne au moins 1 des 3 critères ci-dessous :

**Nom**

zandi

Ex : Durand, Jean Dupont

**Profession**

Saisissez la profession ou sélectionnez-la dans la liste

Ex : Ophtalmologiste

> [Liste des professions](#)

**Acte**

Saisissez l'acte ou sélectionnez-le dans la liste

Ex : chirurgie de la cataracte

> [Liste des actes](#)

**Où ?** PARIS (75)

Ex : Rue des Acacias, 13700 Paris, 68, 971, Bretagne

à proximité de



1 résultat correspond à votre recherche

Le nom commence par : zandi  
Lieu : A proximité de PARIS (75)  
Dans la liste ci-dessous, ne figurent que les professionnels de santé qui exercent une activité libérale.

Modifier votre recherche

Nouvelle recherche

Trier par Distance

Paris

3,2 km

**ZANDI**

Médecin

01 42 15 14 89

50 AVENUE DE SAXE  
75015 PARIS

€ Honoraires libres

Conventionné secteur 2

€ Honoraires libres

Conventionné secteur 2

Bon à savoir :



Honoraires libres  
Conventionné secteur 2



€ Honoraires avec dépassements maîtrisés (contrat d'accès aux soins)

Conventionné secteur 2 avec contrat d'accès aux soins

# Trouver un médecin CAS sur l'application mobile Annuaire Santé

Appli disponible sur Android et AppStore

**1**

Un professionnel de santé  Un établissement de soins

Nom :

Profession :

Acte :

Paris (75)  À proximité de ?

**Rechercher**

Service d'urgence Médecin généraliste Dentiste

**2**

J'affine ma recherche :

Type d'honoraire Honoraires a... ▼

Indifférent

Honoraires sans dépassement

Honoraires avec dépassements maîtrisés (contrat d'accès aux soins)

Honoraires libres

Non conventionné

Le montant des honoraires d'un professionnel de santé dépend de sa situation vis-à-vis de la convention qui lie sa profession à l'Assurance Maladie.

Carte Vitale Indifférent ▶

Femme/Homme Indifférent ▶

**Afficher mes résultats**

**3**

Résultat de la recherche

11 résultats correspondent à votre recherche

Profession : **Allergologue**, Lieu : A proximité de **Paris (75)**, Type d'honoraire : **Honoraires avec dépassements maîtrisés (contrat d'accès aux soins)**

Dans la liste ci-dessous, ne figurent que les professionnels de santé qui exercent une activité libérale.

Carte Trier Filtrer

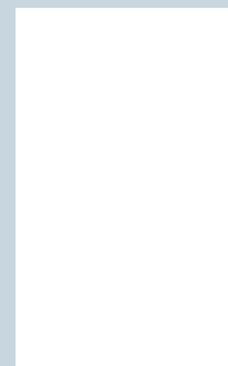
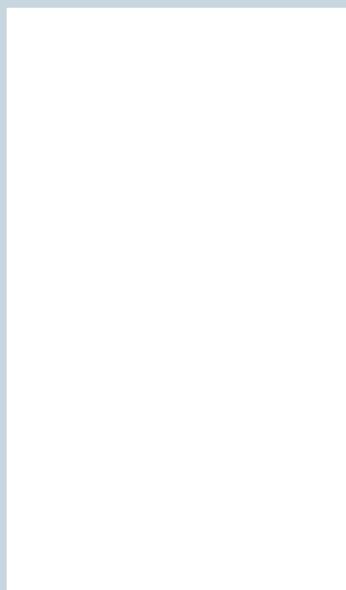
**CONNAULT THIERRY** 5,04 km ▶  
19 RUE THEODORE DECK 75015 PARIS  
Honoraires avec dépassements maîtrisés (contrat d'accès aux soins)

**LERICHE NOTARIANNI ELIANE** 7,04 km ▶  
...LLEE AUGUSTE RENOIR 92300 LEVALLOIS PERRET  
Honoraires avec dépassements maîtrisés (contrat d'accès aux soins)

**LERICHE NOTARIANNI...** 25,64 km ▶  
...DU GENERAL LECLERC 77330 OZOIR LA FERRIERE  
Honoraires avec dépassements maîtrisés (contrat d'accès aux soins)

**BLOCH MOROT EVELYNE** 7,76 km ▶  
12 RUE DE PARIS 92100 BOULOGNE BILLANCOURT  
Honoraires avec dépassements maîtrisés (contrat d'accès aux soins)

# Le Réseau « SANTECLAIR »



Plus de **7500** professionnels de la santé sont partenaires de Santéclair :



**3050**  
Opticiens



**45**  
Centres de chirurgie réfractive



**3000**  
chirurgiens-dentistes



**50**  
implantologues dentaires



**800**  
audioprothésistes



**330**  
diététiciennes



**300**  
ostéopathes et chiropracteurs



### La qualité

Les professionnels de la santé partenaires de Santéclair se sont engagés contractuellement sur de bonnes pratiques en votre faveur pour vous garantir des prestations de qualité, contrôlées par Santéclair.



### Le prix

Vous bénéficiez de tarifs privilégiés et de services préférentiels.



### Le tiers-payant

Vous bénéficiez du tiers-payant pour ne plus faire l'avance de frais sur la part complémentaire.

# Le réseau d'opticiens



OPTIQUE

Santéclair

# Le réseau d'opticiens 2015 – En résumé

**Un réseau qualitatif et à des tarifs toujours au plus juste!**

**3050 opticiens  
partenaires  
sélectionnés par  
scoring qualité et  
contrôlés.**

**3 grands verriers  
renommés (Essilor,  
Zeiss et Seiko).**

**Des tarifs négociés  
pour tous les  
besoins et des  
services pour les  
assurés.**

**Santéclair**

**Une qualité des  
produits certaine et  
certifiée grâce à la  
traçabilité directe.**

**Traçabilité vis-à-vis de  
l'assuré grâce à la carte de  
vue systématique et le  
contrôle sur site dédié**

# Statistiques de distance à opticiens partenaires.

**Nombre total des adhérents = 919**

**Nombre des adhérents auxquels nous pouvons associer un partenaire = 919**

- 62,6% des adhérents sont dans la même ville qu'un opticien partenaire
- 75,6% des adhérents sont à au plus 2km d'un opticien partenaire
- 87,1% des adhérents sont à au plus 5km d'un opticien partenaire
- 95,4% des adhérents sont à au plus 10km d'un opticien partenaire
- 98,8% des adhérents sont à au plus 15km d'un opticien partenaire

**Détails sur les adhérents à plus de 15 Km d'un opticien partenaire (11 adhérents).**

- 9 adhérents sont entre 16 et 20 km d'un opticien partenaire
- 2 adhérents sont entre 21 et 25 km d'un opticien partenaire

# EXEMPLE « OPTIQUE »

Adulte de plus de 60 ans myope astigmatique

**VERRES SIMPLES**

Descriptif des verres unifocaux : ESSILOR ORMA CRIZAL FORTE UV

Traitements : anti-rayures, anti-reflet, anti UV

Garanties optique: Pack 4

Dans le réseau : Verres: frais réels

Monture: 150 €

Hors réseau : Verres: 71€ / verre

Monture: 150€

Dans le réseau  
Santéclair

Hors réseau  
Santéclair

Tarif pour la monture	170 € - 25,5 € = 144,50 € <b>(-15% dans le réseau)</b>	200 €
Tarif pour la paire de verres	166 €	270 €
Remboursements SS (monture + verres)	6.10 €	6.10 €
Remboursement Complémentaire	304,40 € (dont 150 € maximum pour la monture)	292 € (dont 150 € maximum pour la monture)
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>171,9 €</b>

# EXEMPLE « OPTIQUE »

Adulte de plus de 60 ans myope, astigmatique et presbyte

## VERRES COMPLEXES

Descriptif des verres : multifocaux ESSILOR VARILUX S DESIGN ORMA CRIZAL FORTE UV

Gamme de verre la plus récente d'ESSILOR

Traitements : anti-rayures, anti-reflet et anti-UV

Garanties optique: Pack 4  
Dans le réseau : Verres: frais réels  
Monture: 150 €  
Hors réseau : Verres: 172€ / verre  
Monture: 150€

Dans le réseau  
Santéclair

Hors réseau  
Santéclair

Tarif pour la monture	200 € - 30 € <b>(-15% dans le réseau)</b>	250 €
Tarif pour la paire de verres	468 €	755 €
Remboursements SS (monture + verres)	14.14 €	14.14 €
Remboursements Complémentaires	618 € (dont 150 € maximum pour la monture)	494 € (dont 150 € maximum pour la monture)
<b>TOTAL</b>	<b>5,86 €</b>	<b>496,86 €</b>

# Le réseau de chirurgiens-dentistes omnipraticiens



DENTAIRE

Santéclair

# Le réseau de chirurgiens dentistes omnipraticiens partenaires – le contrat

**Un contrat de partenariat signé avec 3000 chirurgiens dentistes engagés sur l'application des référentiels, sur la qualité des prestations et sur la traçabilité**

**Pas de numerus clausus ni de sélection à l'entrée mais un contrat de partenariat permettant d'organiser le contrôle qualité**

**Des tarifs négociés en moyenne 15% à 20% inférieurs aux prix du marché, établis selon un zonage tarifaire (4 zones)**

**Deux tarifs négociés pour les couronnes en céramique selon la provenance des prothèses**

**Une remise du certificat de traçabilité des prothèses sur demande de l'assuré.**

**Tiers payant exclusif dans le réseau**

# Statistiques de distance à dentistes partenaires

**Nombre total des adhérents = 919**

**Nombre de adhérents auxquels nous pouvons associer un partenaire = 919**

- 52% des adhérents sont dans la même ville qu'un dentiste partenaire
- 66,9% des adhérents sont à au plus 2km d'un dentiste partenaire
- 75,9% des adhérents sont à au plus 5km d'un dentiste partenaire
- 83,7% des adhérents sont à au plus 10km d'un dentiste partenaire
- 89% des adhérents sont à au plus 15km d'un dentiste partenaire

**Détails sur les adhérents à plus de 15 Km d'un dentiste partenaire (98 adhérents).**

- 23 adhérents sont entre 16 et 20 km d'un dentiste partenaire
- 18 adhérents sont entre 21 et 25 km d'un dentiste partenaire
- 15 adhérents sont entre 26 et 30 km d'un dentiste partenaire
- 42 adhérents sont à plus de 30 km d'un dentiste partenaire

# EXEMPLE DENTAIRE

Adulte résidant à PARIS pose d'une couronne céramo-métallique en métal non précieux et d'un Inlay Core sur une 2<sup>ème</sup> prémolaire.

## Garanties Dentaire

**Dans le réseau :** Couronne: frais réels  
Inlay core: frais réels

**Hors réseau :** Couronne: 355 €  
Inlay core: 101€

Dans le réseau  
Santéclair

Hors réseau  
Santéclair

Couronne Céramo-métallique (MNP)	540€	650€
Inlay Core sans clavette (MNP)	210€	300€
Remboursements SS	161,04€	161,04€
Remboursement Complémentaire	588,96€	456 €
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>332,96 €</b>

# Le réseau d'implantologues dentaires partenaires – le contrat

- Ces partenaires sont des chirurgiens-dentistes qui ont une **pratique spécialisée de l'implantologie**.
- Santéclair a négocié une **grille tarifaire unique pour la France entière**, qui intègre tous les actes nécessaires liés à l'implantologie.
- **Un certificat de traçabilité** indiquant l'origine de l'implant, du pilier et de la prothèse est remis  **systématiquement** l'assuré.
- Cette grille comporte **des tarifs maxima jusqu'à 40%** inférieurs aux prix moyens du marché.
  - Par exemple « **implant+pilier+ couronne céramo métallique** » : pour **1 250€**
- Ce réseau vient **en renfort** du réseau dentaire d'omnipraticiens actuel.
- Tiers payant dans le réseau.

# EXEMPLE DENTAIRE

Adulte résidant à LYON, pose d'un implant (implant racine + pilier implantaire + couronne sur implant)

## Garanties Dentaire

**Dans le réseau :** Couronne : frais réels

Pilier implantaire: frais réels

Implant: frais réels

**Hors réseau :** Couronne: 355€

Pilier implantaire: 203€

Implant: 507€

**Dans le réseau  
dentaire omni pratique  
Santéclair**

**Dans le réseau  
Implantologues  
Santéclair**

**Hors réseau  
Santéclair**

Implant racine	800€	1250€	900€
Pilier implantaire	300€		350€
Couronne sur implant	580€		650€
Remboursements SS	75,25€	75,25€	75,25€
Remboursement Complémentaire	1604,75€	1174,75€	1065€
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>759,75 €</b>

# Comment en bénéficier ?

**1/ Appelez Santéclair au 0972 722 252\*** ou connectez-vous sur votre **espace client** (<https://espace-client.grassavoye.com>) et obtenez les coordonnées des partenaires Santéclair

**2/ Présentez au partenaire votre attestation de tiers payant aménagée avec la référence Santéclair pour les domaines concernés.**

**3/ Demandez à bénéficier du tiers payant et des avantages Santéclair**

**4/ Signez l'accord de prise en charge et réglez éventuellement la part remboursée par la sécurité sociale et le reste à charge**

(\*)



# Exemple d'une recherche de partenaire « SANTECLAIR »

## 3 étapes

**Etape 1** : je me connecte à la page d'accueil de l' « **extranet assuré** » :  
<http://espace-client.grassavoie.com> (votre identifiant est l'adresse mail que vous nous aurez communiquée ; votre mot de passe, le code d'accès que nous vous adressons par mail lors de votre affiliation pour votre 1<sup>ère</sup> connexion)

**Etape 2** : je sélectionne le menu « **trouver un praticien** » sur la page d'accueil,

GRAS SAVOYE

Bienvenue Claire Dupont Retour Espace client

Bienvenue sur votre extranet assuré

- Accueil
- Mon compte
- Remboursements
- Démarches en ligne
- Informations pratiques
- Trouver un praticien**
- Conseils Santé
- Nos coordonnées

Trouver un praticien

Formulaire de contact

Vos documents

**Derniers remboursements**

Date	Bénéficiaire	Montant	Message	Détails
25/07/2013	Claire Dupont	6,90 €		🔍
19/06/2013	Claire Dupont	-	✉	🔍
11/04/2013	Claire Dupont	6,90 €		🔍

**Alerte infos**

Obtenez plus rapidement vos remboursements en passant au virement bancaire !  
Transmettez-nous votre relevé IBAN en utilisant le [formulaire de contact](#) prévu à cet effet.

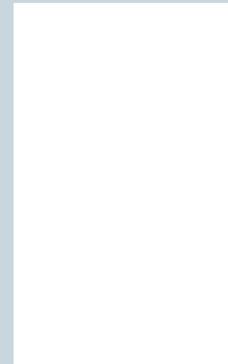
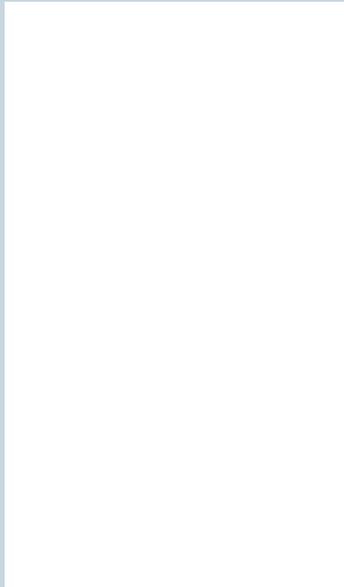
# Exemple d'une recherche de partenaire « SANTECLAIR »

**Etape 3** : je clique sur « trouver un praticien » dans le réseau Santclair pour géolocaliser un praticien,



The image shows the 'Géoclair' search interface. At the top, there is a header with the Santclair logo and the text 'Géoclair Tout savoir sur les partenaires'. Below the header, there is a search bar with the text 'Saisissez votre adresse'. The search bar contains the text 'Poitiers, France'. To the right of the search bar, there is a dropdown menu with the text 'France Métropolitaine'. Below the search bar, there is a map showing the location of Poitiers, France. The map is titled 'Carte' and 'Liste'. A pop-up window shows the details of a practice: 'Cabinet d'ophtalmologie Point Vision', '68, Rue Jean Jaurès', '86000 Poitiers'. The map also shows other locations in France and Europe. At the bottom of the page, there is a footer with the text 'Qui sommes nous ? Mentions légales Contacter le webmaster Fonctionnement' and the Santclair logo.

# LES SERVICES GRAS SAVOYE



# Connexion « Extranet Assurés »

Accès via : [www.espace-client.grassavoie.com](http://www.espace-client.grassavoie.com)

Informations personnelles		adresses mails enregistrées	% par rapport à l'effectif	Dont connexions à l'espace assuré	% par rapport aux adresses mails enregistrées
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour des informations personnelles</li> <li>Information sur la carte de tiers payant et les bénéficiaires</li> <li>Accès aux courriers échangés avec la gestion</li> </ul>					
	<b>TECHNIP Maintiens de Garanties</b>	658 sur 919 adhésions	71,60 %	572	86,93 %

### Outils

- Inscription aux e-services (alertes, e-relevés...)
- Accès au portail santé et aux applis (Symptocheck, Iméocheck, programme Grossesse)

### Décomptes et remboursements

- Accès aux remboursements
- Accès aux remboursements en attente
- Téléchargement des décomptes en PDF sur 24 mois

### Opérations en ligne

- Prise en charge hospitalière
- Analyse de devis
- Demande d'une nouvelle carte de TP
- Edit ion de certificatis (affiliation, radiation) pour tous les assurés
- Echange en ligne avec vos gestionnaires
- Chat



# Appli mobile « Gras Savoye Santé »

Disponible sur Android depuis mai 2016 et depuis août 2016 sur App store



Pour se connecter, utilisez votre compte extranet Assurés :

- ID : votre adresse email
- Votre mot de passe)

## Les gestes et numéros d'urgence

### Mon compte :

- Information contrat(s)
- Liste des bénéficiaires
- Inscription E-services
- Changement de mot de passe
- Changement de coordonnées postales
- Demande de certificat

### Carte de tiers payant:

- Visualiser sa carte SP Santé / I-Santé
- L'envoyer par email à un tiers
- Commander une autre carte

### Nous contacter :

- Coordonnées du centre gestion



### Mes courriers :

- Les courriers émanant de Gras Savoye
- Le formulaire de contact avec envoi de pièce jointe

### Prise en charge hospitalière :

- Demander une prise en charge hospitalière

### Remboursements en ligne :

- Les règlements effectués
- Les règlements en attente
- Les règlements directement faits aux professionnels de santé

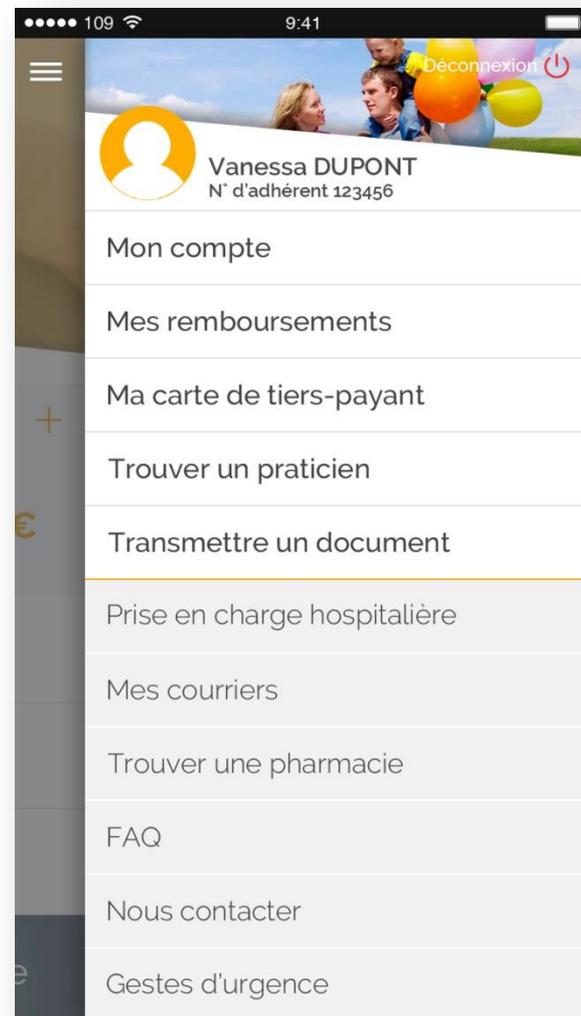
### Géolocalisation :

- Les professionnels de santé conventionnés SP Santé / I-Santé et Viamédis
- + Les opticiens et dentistes conventionnés Santéclair ou itélis

### Vos factures / devis adressés en image ou PDF

# SERVICES AUX ASSURES

## Application mobile Gras Savoye Santé



# SERVICES AUX ASSURES

## Application mobile Gras Savoye Santé



# SERVICES AUX ASSURES

## Application mobile Gras Savoye Santé

Mes remboursements

Effectués    En attente    e-relevés

22/09/2015	Consultation généraliste <i>Bénéficiaire → Antoine</i>	6,80€ >
22/09/2015	Soins dentaires <i>Bénéficiaire → Antoine</i>	34,70€ >
22/09/2015	Ophtalmologie <i>Bénéficiaire → Antoine</i>	122,50€ >
22/09/2015	Radiologie <i>Bénéficiaire → Antoine</i>	32,50€ >
22/09/2015	Hospitalisation <i>Bénéficiaire → Antoine</i>	123,00€ >
22/09/2015	Pharmacie <i>Bénéficiaire → Antoine</i>	55,30€ >

Détail remboursement

22/09/2015

 Consultation généraliste  
*Bénéficiaire → Antoine*

Frais réel :	23,00€
SS	16,10€
1ère Mut.	23,00€
Gras Savoye	16,10€

Mes courriers

22/09/2015	Devis dentaire	
22/09/2015	Demande de document	
22/09/2015	Certificat d'affiliation	
22/09/2015	Devis dentaire	
22/09/2015	Demande de document	
22/09/2015	Certificat d'affiliation	

# VOS CONTACTS

## Accueil des assurés

Pour toutes questions relatives à votre affiliation  
Ou vos prestations



0972 722 300

Non surbook  
Prix d'un appel local

De 8h à 20h du lundi au vendredi



Gras Savoye - Santé  
TSA 84256  
77283 AVON CEDEX



[serviceclient@grassavoye.com](mailto:serviceclient@grassavoye.com)

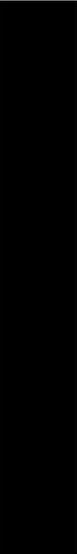
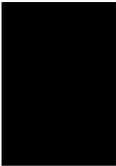
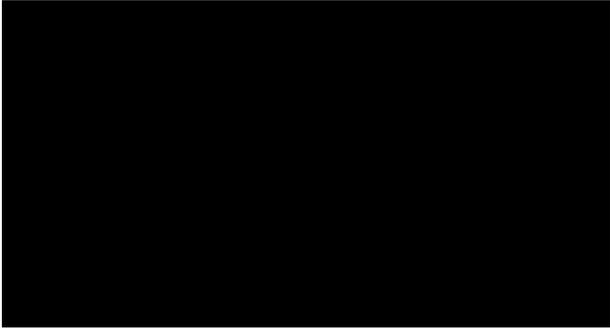
- **Par extranet** : <http://espace-client.grassavoye.com>  
**Identifiant** : votre adresse mail | **Mot de passe** communiqué par email à la validation de votre compte

## Pour toutes questions relatives à vos cotisations

**Cotisations individuelles :**  
[sante.ciel@grassavoye.com](mailto:sante.ciel@grassavoye.com)

Gras Savoye - Cotisations  
TSA 94257  
77283 AVON CEDEX

**Tél. : 0 972 722 248**



GRAS SAVOYE, société de courtage d'assurance et de réassurance  
Siège Social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion-Bouton, CS 70001, 92814 Puteaux Cedex.  
Tél : 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. <http://www.grassavoie.com>.  
Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61311248637.  
Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>).  
Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 9